

## ADHESION A L'ASSOCIATION « PHARES DE FRANCE »

Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, expose au Conseil Municipal :

La Ville de Gravelines a su relancer l'attractivité de son Phare (protégé par son inscription au titre des Monuments Historiques) à Petit-Fort-Philippe en mettant en place d'importants travaux de restauration de l'ensemble des extérieurs et intérieurs du bâtiment. Ces travaux ont permis au Phare de retrouver son apparence de 1932 et permettent une meilleure accessibilité pour le public.

Une nouvelle exposition dans l'ancien logement du gardien a également été conçue sous la direction scientifique d'un historien spécialiste du patrimoine côtier, Vincent Guigueno.

En 2023, la Ville de Gravelines s'est inscrite aux différents projets en lien avec l'événement national « Bicentenaire de la lentille de Fresnel ». Cet événement était coordonné par l'association « Phares de France » et a permis des échanges enrichissants avec ce réseau.

Le montant de la cotisation est fixé en fonction du nombre de visiteurs annuels du Phare, soit pour 2024 un montant estimé à 200 euros (montant pour une fréquentation de 5001 à 15000 visiteurs en 2023).

De manière à pouvoir continuer pleinement ce type de collaborations autour de la valorisation des Phares, il est proposé au Conseil Municipal que la Ville adhère à l'association « Phares de France », dont l'objet principal est de « rassembler des compétences autour des phares et porter à la connaissance du public leurs savoirs et leurs techniques afin de préserver et valoriser leur mémoire matérielle et immatérielle, envisager l'avenir des phares, réfléchir à leur mise en valeur, à la législation, à leur gestion et échanger pour mettre en commun expérience et idées, regrouper des gestionnaires de phares, pour œuvrer à leur mise en réseau en France, en Europe et dans le monde, de façon à faire avancer la connaissance du public sur les phares par des rencontres, des expositions, des événements, des communications et avec tous les outils à sa disposition le permettant »

La Commission Extra-Municipale « Culture » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Conseil Municipal convoqué le : 15 Mars 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU JEUDI 21 MARS 2024 – 18 h 00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire  
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Monsieur Raoul DEFRUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Modou FALL, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Laurie VERSTRAET, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur WILMOT,  
Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC,  
Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,  
Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,  
Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

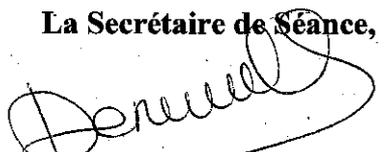
Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.  
Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.

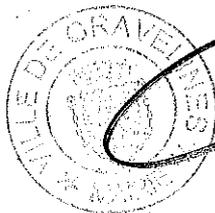
Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- La dépense sera imputée à l'Article **6281** - Fonction **3** - Sous Fonction **311** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

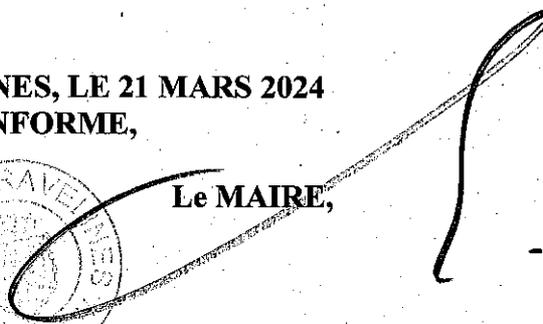
**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 21 MARS 2024  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Secrétaire de Séance,**

  
**Christelle DENEUVILLE**



**Le MAIRE,**

  
**Bertrand RINGOT**

Reçu en Sous-Préfecture le 25 MARS 2024

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 MARS 2024

